



Fondation Sheila Hugh Mackay Prix des artisans émergents 2024

Une reconnaissance de l'accomplissement par les artisans émergents à la mémoire de Nel Oudemans

Le Prix des artisans émergents de la SHMF reconnaît les réalisations des artisans émergents du Nouveau-Brunswick en matière d'artisanat et de design. Ce prix est destiné à soutenir la croissance créative des artistes aux premiers stades de leur carrière. En plus de la bourse de 4000 \$, le bénéficiaire est admissible à un financement supplémentaire pour appuyer une possibilité d'études approuvée dans l'année suivant la remise de la bourse. Les arrangements doivent être approuvés par le directeur général de la Fondation Sheila Hugh Mackay.

Ce prix a été créé en 2002 en tant que marque de respect durable pour Nel Oudemans, tisserand, éducateur et leader reconnu à l'échelle nationale dans le domaine des arts appliqués au Canada. La SHMF a maintenu ce prix pour promouvoir l'engagement d'Oudemans à encourager la jeunesse et la transmission des connaissances dans l'artisanat et le design.

Critères d'admissibilité

Pour être admissible au Prix des artisans émergents, l'artiste doit remplir les critères suivants :

- Être citoyen canadien et avoir résidé au Nouveau-Brunswick pendant au moins cinq (5) années civiles consécutives immédiatement avant de présenter sa candidature.
- Être diplômé d'un établissement d'enseignement postsecondaire reconnu ou avoir fait des études spécialisées ou suivi un programme de mentorat. Les étudiants sur le point d'obtenir leur diplôme ne sont pas acceptés.
- Avoir acquis plus de cinq années de pratique artistique ailleurs que dans un établissement postsecondaire et produit un corpus d'œuvres indépendantes.
- Avoir perfectionné sans cesse ses compétences dans son domaine, soit par la poursuite d'études, soit par la pratique professionnelle, au Nouveau-Brunswick ou ailleurs.
- Les artistes produisant des pièces uniques et ceux engagés dans des œuvres basées sur la production sont admissibles.

Date limite pour l'envoi des dossiers – Prix des artisans émergents 2024

La date limite pour l'envoi des dossiers dûment remplis (comprenant toute la documentation à l'appui) est **le 14 juin, 2024**, le cachet de la poste en faisant foi. Les dossiers incomplets ou en retard, ou encore, envoyés par fax ou par courriel, seront refusés. Ils peuvent être présentés en français ou en anglais.

Le jury

Les candidatures seront évaluées par un comité composé de professionnels des arts chevronnés, reconnus comme tels par leurs pairs.

Éléments obligatoires du dossier de candidature

La Fondation Sheila Hugh Mackay exige que le dossier comporte à la fois des documents visuels et écrits. Les documents écrits fournissent des renseignements détaillés au jury tandis que les documents visuels donnent, sur la clé USB, des exemples d'œuvres réalisées par les artistes. Concernant ces documents visuels et écrits, les candidats sont invités à suivre les directives détaillées ci-dessous.

Prix des artisans émergents Guide de présentation des candidatures, suite en p. 2

Documents écrits du dossier

Présenter chacun des six documents écrits obligatoires en quatre (4) exemplaires. Inclure seulement les documents décrits dans le présent formulaire de candidature. Aucun autre document ne sera examiné par le jury.

Attacher chaque ensemble de six documents avec un trombone (ne pas les relier, ni les monter, ni les agraffer.)
Suivre l'ordre indiqué ci-dessous.

Chaque document écrit doit être présenté sur une feuille distincte. Il doit être imprimé à l'encre noire, sur un seul côté et être clairement identifié.

- **Page couverture dûment remplie**
Remplir ce formulaire (page 4 du guide) à l'encre noire. L'artiste doit apposer leur signature dans l'espace prévus à cette fin. Leurs coordonnées doivent être à jour et complètes.
- **Déclaration de l'artiste**
Courte présentation, en 250 mots maximum, de la pratique artistique et des objectifs du candidat.
- **Note biographique de 250 mots maximum**
- **Curriculum vitae, de quatre pages maximum**
- **Deux lettres de recommandation**
Sur la page couverture de la présente demande, indiquez les personnes (répondants) qui présenteront des lettres de recommandation pour votre demande. Ces lettres doivent être envoyées par la poste par les répondants à la Fondation Sheila Hugh Mackay, C.P. 416, Saint John (N.-B.) E2L 4L9.
- **Une liste numérotée identifiant chacune des images contenues dans la clé USB du dossier de candidature.**
La liste doit suivre le même ordre que les images numérisées et comporter les renseignements suivants permettant de les identifier :
 - Titre de l'œuvre : Inscrivez un numéro, vos initiales, l'année et le titre de l'œuvre pour chaque fichier (image). Numérotez les neuf premières images en les faisant précéder d'un zéro (p. ex., 01initialesannéetitre.jpg)
 - Date de réalisation
 - Matériaux et dimensions

Documents visuels du dossier

Les artistes doivent présenter un disque ou la clé USB contenant vingt (20) images maximum. Ces images doivent représenter au moins dix (10) œuvres différentes, de préférence récentes. Le disque ou la clé USB doit comporter des images d'un éventail d'œuvres et suivre un ordre chronologique, les œuvres les plus récentes figurant à la fin.

Lire attentivement les directives ci-dessous pour savoir comment les présenter.

- Les images des œuvres doivent respecter les directives suivantes :
 - Présentation sur la clé USB compatible avec les ordinateurs personnels
 - Format de fichier JPEG uniquement
 - Résolution de 72 ppp
 - Sauvegarde des images directement sur la clé USB, sans création de fichier ou de dossier électronique
 - Mention du nom de l'artiste et de l'année de présentation (2024) sur la clé USB bien identifié
 - Pour une vidéo, utiliser des fichiers accessibles par Quick Time, lecteur Windows Media ou Flash en veillant à la compatibilité des fichiers avec les ordinateurs personnels.
 - Si le dossier comporte seulement une vidéo, il faut en limiter la durée à 10 minutes.
 - Si le dossier comporte une vidéo et des images fixes, la durée de la vidéo est limitée à 5 minutes et le nombre d'images à 10.
- **Photo numérique de type portrait**
 - Un des objectifs de la Fondation Sheila Hugh Mackay est d'augmenter la visibilité des artistes du Nouveau-Brunswick. Pour accélérer et faciliter l'annonce de la personne gagnante du Prix des artisans émergents, nous demandons aux candidats de fournir une photo prise de face, comme il convient pour les médias.

Quelques rappels

À ne pas oublier avant d'envoyer le dossier :

Présenter chacun des six documents écrits obligatoires en quatre (4) exemplaires.

Attacher chaque ensemble de six documents avec un trombone. Suivre l'ordre précédemment indiqué.

Chaque document écrit doit être présenté sur une feuille distincte. Il doit être imprimé à l'encre noire, sur un seul côté et être clairement identifié.

Présenter la clé USB comprenant toutes les images numérisées. Y indiquer clairement le nom de l'artiste et la date (2024).

Coordonnées pour l'envoi du dossier de candidature :

Fondation Sheila Hugh Mackay,
C.P. 416,
Saint John (N.-B.) E2L 4L9

(La Fondation accusera réception des candidatures par courriel.)

Toutes les demandes de renseignements concernant le Prix des artisans émergents doivent être adressées à la directrice générale de la fondation, Kathryn McCarroll :

506.693.5647
shmf@sheilahughmackay.ca

La Fondation Sheila Hugh Mackay se réserve le droit de refuser les dossiers qui sont incomplets ou qui ne respectent pas les présentes lignes directrices.

En présentant mon dossier de candidature, j'en autorise la publication en tout ou en partie, y compris mon nom, aux fins de promotion du prix.



Page couverture du dossier de candidature Prix des artisans émergents 2024

Nom complet du candidat _____

Adresse postale _____

Ville _____ Prov _____ Code postal _____

Téléphone 1 _____ Téléphone 2 _____ Portable _____

Courriel _____

Personne qui recommande l'artiste 1

Nom _____

Relation avec le candidat _____

Adresse postale _____

Ville _____

Prov _____ Code postale _____

Téléphone 1 _____

Téléphone 2 _____

Portable _____

Courriel _____

Personne qui recommande l'artiste 2

Nom _____

Relation avec le candidat _____

Adresse postale _____

Ville _____

Prov _____ Code postale _____

Téléphone 1 _____

Téléphone 2 _____

Portable _____

Courriel _____

Dans la présente soumission de cette demande, est incluse la permission de publier toutes ou quelques parties y comprises, aux fins d'annoncer ou de promouvoir le Prix.

Signature de candidat _____

Date de la soumission _____